

# L'ÉCHO DES FALAISES

*Journal de Leclercville ❖ Volume 2, numéro 2*

*Février 2017*

## Mot du maire



Chers citoyens et citoyennes,

L'année 2017 sera une grosse année de projets, tels que :

- l'amélioration du Parc de l'Île,
- la rénovation et agrandissement du centre communautaire,
- la rénovation du quai.

Je profite de l'occasion pour remercier tous les bénévoles qui donnent de leur temps en utilisant leurs compétences et leur énergie afin de bâtir une communauté qui leur ressemble.

Marcel Richard, maire

## Publication municipale

Un avis de motion est donné afin d'adopter un règlement déterminant le rayon de protection entre les sources d'eau potable et les opérations visant l'exploration et l'exploitation d'hydrocarbures dans le territoire de la municipalité de Leclercville.

Un avis de motion est donné afin d'adopter un règlement pour rénover et agrandir le centre communautaire.

Le conseil municipal adopte le Règlement #2016-127 modifiant le règlement de zonage concernant les composteurs à carcasses d'animaux.

## Table des matières



Mot du maire .....	1
Publication municipale.....	1-2
Urbanisme.....	3
Sécurité incendie .....	3
Loisirs de Leclercville .....	4
CDECL.....	5
Cercle des fermières .....	6
Autres informations .....	6-8

**DATE DE TOMBÉE : 6 MARS 2017**

**PROCHAINE PARUTION : 15 MARS 2017**

**Veillez faire parvenir vos articles à l'adresse suivante :**

**[mun.leclercville@videotron.ca](mailto:mun.leclercville@videotron.ca)**

## AVIS

### *PROGRAMME DE CRÉDIT DE TAXES FONCIÈRES AGRICOLES (PCTFA)*

Le 3 février dernier, le ministre de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation du Québec, monsieur Laurent Lessard, a annoncé que le gouvernement du Québec mettrait un terme à la réforme du PCTFA annoncée le 17 mars 2016 devant s'appliquer au 1<sup>er</sup> janvier 2017.

Au mois de décembre 2016, le ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation (MAPAQ) avait acheminé aux municipalités des fichiers d'indication de paiement comportant le nouveau taux de crédit applicable (78 %). Le MAPAQ ne fournira aucun nouveau fichier d'indication de paiement et, dans tous les cas, il procédera aux ajustements directement auprès des propriétaires fonciers. Aussi, les municipalités qui ont déjà fait parvenir aux contribuables leur compte de taxes n'ont aucune action à effectuer. Pour les municipalités qui n'auraient pas encore préparé ou expédié les comptes de taxes, le taux de crédit communiqué en décembre 2016 (78 %) doit être appliqué.

En outre, pour tous les comptes de taxes complémentaires ou supplémentaires émis en 2017 à l'égard des années 2014, 2015 et 2016, le taux de 78 % devra aussi être appliqué.

Conformément à la pratique des dernières années, le MAPAQ remboursera les municipalités au cours du mois d'avril 2017.

Toute demande d'information peut être adressée au ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation en composant sans frais le 1 866 822-2140 (option 1) ou en écrivant à [info.taxes@mapaq.gouv.qc.ca](mailto:info.taxes@mapaq.gouv.qc.ca).

#### **CHANGEMENTS DANS LES HEURES D'OUVERTURE DU CENTRE DE SERVICES DE LECLERCVILLE DESJARDINS CAISSE DE GENTILLY-LÉVRARD-RIVIÈRE DU CHÊNE**

	<b>Service caissier</b>	<b>Service conseil</b>
<b>Lundi</b>	10 h à 13 h	Fermé
<b>Mardi</b>	Fermé	Fermé
<b>Mercredi</b>	Fermé	Fermé
<b>Judi</b>	10 h à 13 h et 16 h à 19 h	9 h à 19 h
<b>Vendredi</b>	10 h à 13 h	Fermé

Le nouvel horaire sera en vigueur à compter du 6 mars prochain.



# Urbanisme

Par Marie-Pierre Deschênes, responsable de l'urbanisme

## NOUVELLES PROCÉDURES POUR LA DEMANDE DE PERMIS DE BRÛLAGE POUR FEU À CIEL OUVERT

Nous devez appeler à la municipalité de Leclercville pour faire une demande de permis de brûlage. Un délai de 48h est requis pour ce type de demande.

Le permis de brûlage doit être rempli, par la municipalité, de façon à avoir les renseignements suivants : numéro du permis, heures de début et de fin de la période de brûlage n'excédant pas 5 jours consécutifs, noms du propriétaire et du responsable, adresses du propriétaire et de l'emplacement du feu, matricule, lot, numéro de téléphone, équipements sur place, matières à brûler, disposition et dimension du feu (formulaire en annexe).

Le permis de brûlage est ensuite transféré à la personne responsable d'autoriser ou de refuser le brûlage (Monsieur René Desrochers). Elle se rend sur les lieux pour s'assurer de la conformité de l'installation du feu. Si le permis est refusé, la personne responsable rejoint le citoyen pour l'en aviser. Elle inscrit AUTORISÉ ou REFUSÉ, signe et remet le permis à la municipalité.

La municipalité fait suivre le permis de brûlage au chef pompier du service incendie Lotbinière-Leclercville ainsi qu'au 9-1-1.

Le but de cette procédure est **d'éviter la sortie du service incendie** pour des alarmes non fondées. Les coûts d'une sortie peuvent s'élever à plus ou moins 1 000\$. **Cette facture sera expédiée au citoyen n'ayant pas demandé son permis.**

Règlement 29-2003 « *Règlement concernant les nuisances* », article 9 stipule que :

« *Feu*

*Constitue une nuisance et est prohibée le fait d'allumer ou de maintenir allumer un feu dans un endroit privé sans permis sauf s'il s'agit d'un feu de bois allumé dans un foyer spécialement conçu à cet effet. »*



# Sécurité incendie

Par Onil Groleau, chef pompier

Santé Canada a envoyé un rappel concernant des thermostats électroniques. Ces thermostats peuvent surchauffer et mettre le feu au mur de la maison. Nous avons eu à Lotbinière 2 début de feux de maison dû à ces thermostats fabriqués en Chine et vendus en quincaillerie.

Les marques sont : Garrison, Maison, Noma, Rona et UPM.

Les numéros de modèle sont : HTM211, HTM311, HTM511, HTM611 et HTM621. Certains numéros sont suivis d'une lettre, ex : HTM211A. Ils sont tous rappelés.

Les compagnies n'existent plus.

Si vous avez ces modèles de thermostats, il est recommandé de les débrancher, de les jeter et de les remplacer par de nouveaux thermostats.

Je vous joins le lien internet, si vous voulez avoir tous les détails, <http://canadiensensante.gc.ca/recall-alert-rappel-avis/hc-sc/2017/62104r-fra.php>

Merci de prendre 5 minutes pour vérifier vos thermostats et mieux dormir.

Onil Groleau, dir. SSI Lotbinière-Leclercville



## Loisirs de Leclercville

Par Johanne Paquet, secrétaire-trésorière

Nous sommes très fiers de vous présenter le logo des loisirs de Leclercville. Le logo a été créé à notre image par Monsieur Maxime Lemay, frère de Jean-Mathieu Lemay. Nos trois activités principales sont représentées soit le hockey bottine, le tournoi de balle ainsi que la descente des canards. Nous nous servons de ce logo dans toutes les publications, donc vous le verrez passer souvent.



Notre tournoi de hockey bottine avait lieu le 4 février dernier, les résultats vous seront transmis dans la prochaine édition du journal.

Le 18 février prochain aura lieu le Rallye Poker Run en collaboration avec les loisirs de St-Édouard et de Lotbinière, pour information communiquez avec les loisirs de St-Édouard au 418-703-0773.

Nous sommes toujours ouverts à vos suggestions et vos nouvelles idées, n'hésitez pas à nous en faire part via notre page Facebook.

Johanne Paquet  
OTJ de Leclercville

## Soccer Leclercville inscription saison 2017



Quand: Jeudi le 2 mars 2016

Heure: 19hr à 20hr30

Endroit: Chalet des Loisirs de **St-Édouard**

Informations : Jean Beudet au 819-292-2741  
ou Josée Dufort au 819-599-0530

Soccer St-Édouard : Valérie 418-796-3002

En  
collaboration  
avec Soccer  
St-Édouard

**Les enfants qui étaient inscrits l'an dernier recevront le formulaire via messagerie électronique, donc surveillez vos courriels.**

**Si vous avez changé d'adresse de messagerie, bien vouloir communiquer avec Jean Beudet pour faire le changement. Merci !**



# SOIREE COUNTRY

Pop

*Avec Stéphane Cormier*



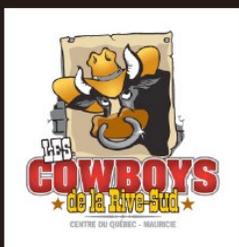
*Samedi 11 mars 2017*

*Salle municipale de Leclercville à 20h*

*Billets en vente au bureau municipal ou à la quincaillerie CE Beaudet et fils.*

*10\$ en pré-vente et 15\$ à la porte*

**BAR SUR PLACE**



**COURS DE DANSE COUNTRY HIVER 2017**

**DESCHAILLONS-SUR-ST-LAURENT**

TOUS LES LUNDIS À PARTIR DU 9 JANVIER À LA SALLE DES CHEVALIERS DE COLOMB  
À 19 H (VRAI DÉBUTANT) 20 H (NOVICE INTERMÉDIAIRE) • COÛT: 8 \$

PAS D'INSCRIPTION D'AVANCE PRÉSENTEZ-VOUS SUR PLACE...BIENVENUE À TOUS!

POUR PLUS D'INFORMATION CONCERNANT LES COURS VEUILLEZ CONTACTER :

STÉPHANE CORMIER, PROFESSEUR CHORÉGRAPHE AU 819 -668-1500

COWBOYSCORMIER@HOTMAIL.FR

# Cercle des Fermières

## Par Jocelyne Bernier

### L'alimentation,

Mercredi le 8 mars 2017  
À 19h00 à la salle municipale de  
Leclercville au 8055 Rte Marie-  
Victorin, Leclercville



Image du domaine public. Re prêt à pixabay.com

Venez assister  
gratuitement à une présentation  
sur les mythes et  
légendes sur  
l'alimentation par Catherine Bernier,  
étudiante en Sciences infirmières à l'Université du Québec à  
Rimouski au campus de Lévis !

Une activité présentée en collaboration avec le  
Cercle des Fermières de Leclercville !

**UQAR**  
Campus de Lévis

Bien vouloir confirmer votre présence à Catherine Bernier par courriel au :  
catherine.bernier@uqar.ca

## Autres informations



### Chevaliers de Colomb

Conseil 2865 -- Deschaillons

Le 22 janvier dernier avait lieu, à la salle municipale de Parisville, le brunch bénéfique annuel des Chevaliers de Colomb. Nous remercions tous les citoyens et citoyennes qui ont participé, ainsi que les Chevaliers et la relève qui ont contribué au succès de l'activité.

L'activité fut un franc succès, avec environ 200 participants.

Merci à nos danseurs de l'après-midi ainsi qu'à notre animateur, Clément Gervais.

Nous désirons également souligner la généreuse contribution de nos commanditaires et de nos bénévoles.

Nous remercions tout spécialement deux de nos Chevaliers impliqués depuis plus de 30 ans au sein du conseil 2865, messieurs Michel Gaudet de Leclercville et Michel Tousignant de Deschaillons

Encore un gros MERCI à tous et à l'année prochaine!

**Les Chevaliers  
de Colomb 2865**



## Invitation à participer au concours photo de l'OBV du Chêne

### Les beautés naturelles du territoire

L'organisme de bassins versants de la zone du Chêne (OBV du Chêne) vous invite à participer à son concours photo *Les beautés naturelles du territoire*. Ce concours s'adresse autant aux photographes amateurs que professionnels âgés de 12 ans et plus. Vous avez jusqu'au 9 juin 2017 pour soumettre vos plus beaux clichés pris sur le territoire de l'OBV du Chêne.

Trois prix seront décernés par un jury selon les catégories suivantes : 1) cours d'eau et autre milieu aquatique; 2) faune et flore; 3) paysage et occupation du territoire. Vous avez la possibilité de soumettre trois photos au maximum par catégorie. Les prix seront remis lors du cocktail de l'assemblée générale annuelle de l'OBV du Chêne en juin 2017. Lors de cet événement, plusieurs photos de participants seront également exposées.

Nous vous invitons à consulter la page web [www.obvduchene.org/concours-photo/](http://www.obvduchene.org/concours-photo/) pour connaître les détails, la délimitation du territoire et les règlements du concours. Vous pouvez aussi appeler la responsable du concours Marie-Ève Thérout au 418 926-3407, poste 201.

Bonne photo à tous!



**Centre-Femmes  
LOTBINIÈRE**

**Activités hiver 2017**

**Capsules d'initiation à l'informatique**  
De 9h à 11h au Centre-Femmes

10 janvier et 21 février	Photos numériques
24 janvier et 28 février	Facebook
31 janvier et 14 mars	Word
7 février et 21 mars	Powerpoint
14 février et 28 mars	Recherche Internet

Dépannage informatique en rencontre individuelle sur rendez-vous

**Journée Internationale des Femmes**  
Mardi le 7 mars de 17h30 à 20h à la salle des Lions  
16, rue des Érables St-Flavien

**Conférence: Regarder loin devant**  
Quand l'Everest nous tombe sur la tête! avec Marie-Sol St-Onge, artiste peintre et quadruple amputée!

Inscription avant le 1 mars au 418 728-4402  
Coût incluant le souper 5\$ et 10\$ non-membre

En plus de ces activités, l'écoute, la référence et la relation d'aide se poursuivent. Le Centre d'Accès Communautaire Internet (CACI) ainsi que la bibliothèque sont à votre disposition.

**Contactez au 418 728-4402**  
139, Principale, St-Flavien [www.cflotbiniere.qc.ca](http://www.cflotbiniere.qc.ca)




Suivez nous sur Facebook

**Antidote I: Une quête d'identité**

Pour toutes celles qui désirent prendre un temps d'arrêt pour faire le point sur leur vie.  
Du 29 mars au 31 mai à 13h15

**Mieux vivre avec la douleur chronique**

Avec Maril Daigle, étudiante en sciences infirmières à l'UQAR  
Le 28 février à 13h au Centre-Femmes

**Ateliers « Femmes de coeur »**

À 13h dans les locaux de L'Oasis 17, rue des Érables, St-Flavien

23 janvier: L'anxiété...c'est quoi?  
13 février: Outil pour entrer en contact avec les autres  
13 mars: C'est quoi des comportements toxiques?  
10 avril: Partageons nos trucs pour sauver des sœurs

**La santé avec un grand F**

Avec Juliane Blais, sexologue chez Sexplique

**Le lundi de 13h30 à 15h**  
30 janvier: Ménopause  
20 février: La santé sexuelle  
20 mars: Les cancers féminins

**Inscriptions Accès-Loisirs Lotbinière**

Jeu le 12 janvier 13h30 à 18h30 au Centre-Femmes

Vous demeurez dans la MRC de Lotbinière et avez un faible revenu...Venez découvrir les places de loisirs offertes. Preuve de revenu nécessaire.

**Groupe de cuisines collectives**

Une priorité d'admission pour les femmes à faible revenu avec enfants à charge. Quelques places sont disponibles.



**11<sup>e</sup> ÉDITION**

**VOUS CHERCHEZ UN EMPLOI :**

- À TEMPS PLEIN?
- À TEMPS PARTIEL?
- ÉTUDIANTS?

**AUSSI DISPONIBLE : SERVICES POUR LES ENTREPRENEURS**

**VENEZ NOUS VOIR!**



**PLUSIEURS ENTREPRISES SUR PLACE**

**12 H À 19 H**  
SALLE COMMUNAUTAIRE SAINT-APOLLINAIRE  
83, RUE BOUCHER  
SORTIE 291 AUTOROUTE 20

**SERVICES GRATUITS :**

- CONSEILS EXPRESS (CV, RECHERCHE D'EMPLOI...)
- PHOTOCOPIES

PLUS D'INFORMATION

**[emploi-lotbiniere.com](http://emploi-lotbiniere.com)**



## Municipalité de Leclercville

1014, rue de l'Église  
Leclercville ( Québec ) G0S 2K0  
Tél. : 819 292-2331  
Télécopieur : 819 599-0550  
[mun.leclercville@videotron.ca](mailto:mun.leclercville@videotron.ca)

## Membres du conseil

Marcel Richard.....	Maire
Benoit Lemay .....	Conseiller #1
André Leduc .....	Conseiller #2
Sylvie Lemay.....	Conseillère #3
Bruno Desrochers .....	Conseiller #4
Daniel Lemay .....	Conseiller #5
Denis Auger .....	Conseiller #6

## Renseignements généraux

**Directrice générale :** Diane Laroché

**Directrice générale adjointe :** Marie-Pierre Deschênes

### Travaux publics :

Les Entreprises Édouard Paquette .....418-971-0055

René Desrochers.....819-292-2331

### Permis et location de salles :

Marie-Pierre Deschênes .....819-292-2331

### Préposé à l'entretien :

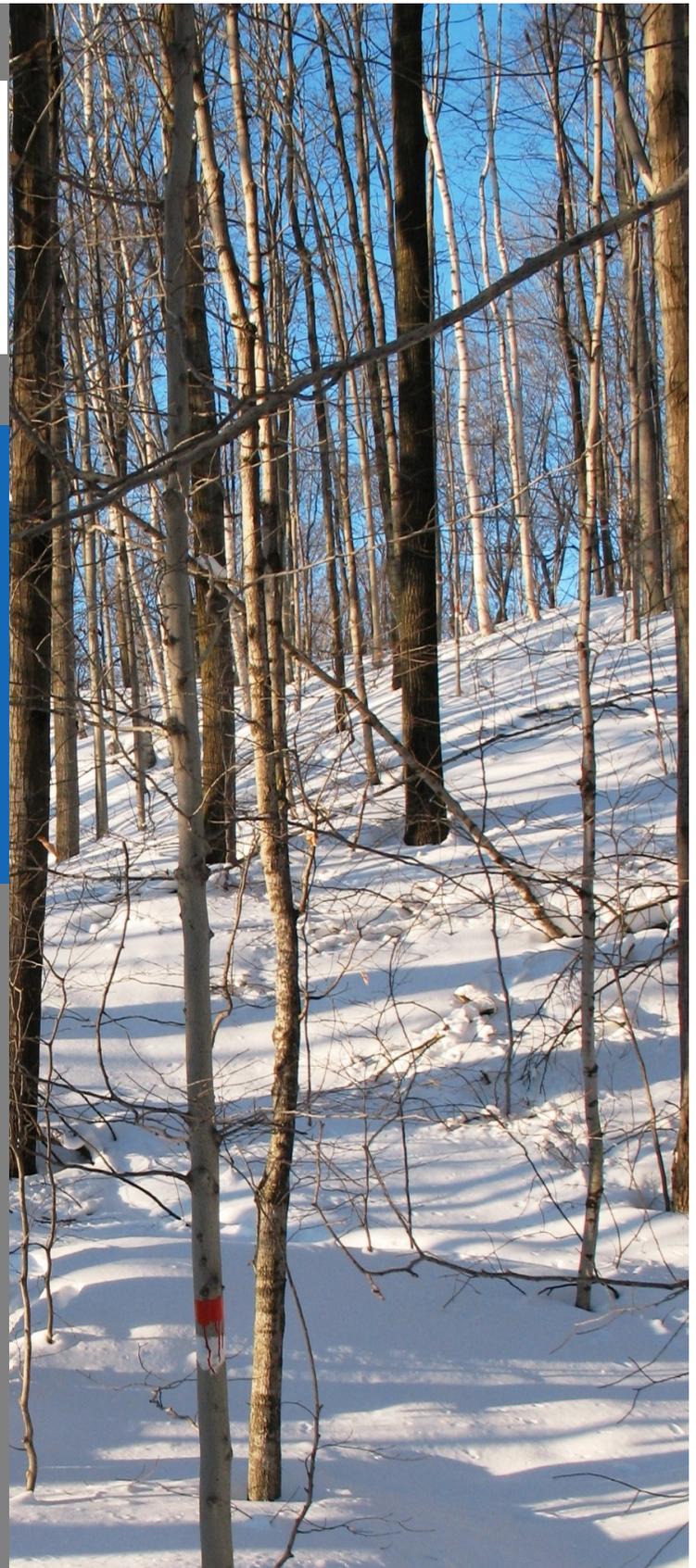
Yvan Leroux .....819-292-2331

### Location Chalet des loisirs :

Sylvie Levasseur .....819-292-3251

### Curé :

Jean-Paul Lacroix



## OUVERTURE DU BUREAU MUNICIPAL

<b>Lundi</b>	<b>8h00 à 12h00 et 13h00 à 16h00</b>
<b>Mardi</b>	<b>8h00 à 12h00 et 13h00 à 16h00</b>
<b>Jeudi</b>	<b>8h00 à 12h00 et 13h00 à 16h00</b>